

La Maire

**ARRETE  
PORTANT DELEGATION PARTIELLE  
DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE**

La Maire de la ville de Strasbourg,

VU l'article L 2122-18 du Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération n° 6 du 4 juillet 2020, relative aux délégations du Conseil à la  
maire – mandat 2020,

**Arrête**

**Article 1 :**

Monsieur Christian BRASSAC, conseiller municipal, est délégué dans mes fonctions auprès de Monsieur Syamak AGHA BABAEI, 1<sup>er</sup> adjoint à la Maire, en tant qu'elles concernent l'achat et la commande publique et en particulier :

- les marchés publics (tous actes relatifs aux accords cadre, aux marchés publics à procédure formalisée et aux marchés à procédure adaptée tels que décrits dans le tableau de répartition des délégations de signature entre l'administration et les élus annexé au présent arrêté),
- la présidence de la commission d'appel d'offres et du comité interne,
- la présidence des jurys au sens du code de la commande publique,
- la présidence de la commission de concession (intervenant pour les concessions ou les DSP),
- la présidence de la commission d'aménagement pour les concessions d'aménagement et les concessions de travaux dont la procédure est notamment définie aux articles L 300-4 et L 300-5 du code de l'urbanisme.

**Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian BRASSAC, conseiller municipal délégué, la présidence des commissions d'appel d'offres, des comités internes, des commissions de concession et des commissions d'aménagement sera assurée par M. Syamak AGHA BABAEI, 1<sup>er</sup> adjoint à la Maire.

**Article 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian BRASSAC, délégation est donnée à M. Syamak AGHA BABAEI, 1<sup>er</sup> adjoint à la Maire, pour signer tous actes relatifs aux accords-cadres, aux marchés publics à procédure formalisée et aux marchés à procédure adaptée tels que décrits dans le tableau de répartition des délégations de signatures entre l'administration et les élus, annexé au présent arrêté.

**Article 4 :**

Délégation est donnée à M. Pierre LAPLANE, Directeur général des services, pour signer tous actes relevant des compétences décrites à l'article 1<sup>er</sup>, en cas d'absence ou d'empêchement de MM. BRASSAC et AGHA BABAEI ou en cas d'indisponibilité de leur certificat de signature électronique.

**Article 5 :**

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels un des délégués désignés aux articles 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 représente la ville de Strasbourg.

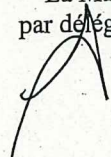
P.J.

Strasbourg, le 03 AOUT 2020

Transmis au Préfet le : 03 AOUT 2020  
Affiché à compter du : 03 AOUT 2020  
Certifié exécutoire le : 03 AOUT 2020  
(article L 2131-1 et 2 du Code Général  
des Collectivités territoriales)

  
Jeanne BARSEGHIAN  


La Maire  
par délégation

  
Pierre LAPLANE  
Directeur général des services

Serge FORESTI  
Directeur général adjoint

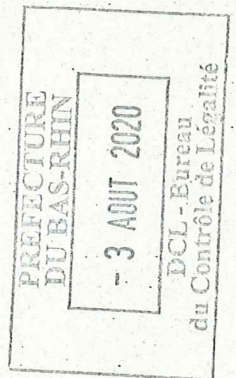


Tableau de répartition des délégations de signatures des actes relatifs aux marchés publics de la Ville de Strasbourg, de l'Eurométropole de Strasbourg et de la  
 Fondation de l'Œuvre Notre-Dame  
 Mise à jour juillet 2020

	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			Elus
	Directeurs			
<b>Document ou acte concerné</b>	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
Courrier de renonciation à des pénalités	Elu(e)	Elu(e)	Elu(e)	Elu(e)
Acte d'engagement et ses annexes ou contrat, choix des candidats admis à présenter une offre en cas de procédure restreinte, PV d'attribution des marchés, PV de jurys, rapports de présentation des marchés, accord-cadre, convention de groupement de commandes, commandes effectuées auprès des centrales d'achat	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)
Décision de déclaration sans suite	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)
Avenants / modifications de contrats	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)

PRÉFECTURE  
DU BAS-RHIN  
- 3 AOÛT 2020  
DCL - Bureau  
du Contrôle de Légimité

Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *				DGS/DGA	Elus
Document ou acte concerné	Directeurs			DGS/DGA	Elus
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT		
Document ou acte concerné	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
Décision de reconduction ou de non reconduction	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement)	Elu(e)
Actes spéciaux de sous-traitance et leurs annexes remis avec l'offre	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Actes spéciaux de sous-traitance et leurs annexes remis en cours d'exécution du marché	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint
Ordres de service à prix provisoires	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint/responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Certificat administratif	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Décisions de résiliation	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)



Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *					
Document ou acte concerné	Directeurs		Elus		
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT		Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)	
Garanties à première demande (décision - Art. 123 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA	Elu(e)
Mainlevées	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA	Elu(e)
Courriers d'information à des candidats dont les plis ont été reçus hors délai	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique
Courrier d'applications de pénalités / Réfaction	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA	Elu(e)
Courriers d'affermissement des tranches conditionnelles / optionnelles	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA	Elu(e)
Mises en demeure	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint

PR service 1\*  
DU BAS-RHIN

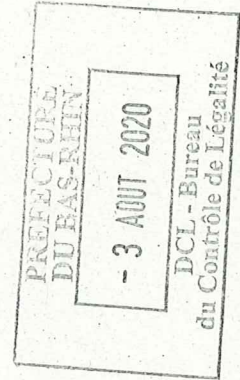
- 3 AOUT 2020

DCL - Bureau  
du Contrôle de Légalité

Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			
Document ou acte concerné	Directeurs		Elus
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT et procédures formalisées (appel d'offres, procédure négociée...)
Décisions de réception de travaux, d'admission des fournitures et services	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint
Décompte général	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint
Lettres de consultation et demandes de devis	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Courriers d'accompagnement des dossiers de consultation et réceptionnés de dépôt des dossiers	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Demandes aux entreprises de compléter, préciser la teneur de leurs offres, maintenir leurs offres / mise au point, justifier leur prix (offres anormalement basses), demandes de prolongation du délai de validité des offres	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Demandes de pièces manquantes à un candidat	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service

- 3 AOÛT 2020  
DCL - Bureau  
du Contrôle de Légalité

Document ou acte concerné	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			Elus	
	Directeurs				DGS/DGA
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
Courriers aux candidats non retenus (ONR)	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Lettres de notification des marchés, de leurs avenants / modifications de contrats, des accords cadres, des décisions de résiliation et des actes spéciaux de sous-traitance	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Réponses au contrôle de légalité préfectoral et demandes de renseignements de la DIRECCTE	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique
Réponses aux demandes de renseignements des entreprises évincées et aux demandes de communication de documents administratifs	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique



## Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils \*

Document ou acte concerné	Directeurs			DGS/DGA	Elus
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT		
Lettres de notification des : - garanties à première demande - mainlevées de garanties	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Ordres de service (autres qu'OSPP), bons de commandes émis en application d'un accord-cadre / marché à bons de commande	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Rapports d'analyse des offres	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service

DGS : directeur général des services

DGA : directeur général adjoint

Diradj = Directeur adjoint

Elu(e) : élu(e) compétent(e) en matière de marchés publics (pour mémoire)

\* dans le respect des règles prévues

1\* (concerne uniquement la Direction de la Mobilité et des Espaces publics et naturels et la Direction de la Construction et du Patrimoine bâti)

